



MUNICIPALITÉ  
DE  
*Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es) :

Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2025-03-103 / FORMATION DE SIGNALISATION POUR LES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la signalisation routière est un outil de communication essentiel entre le gestionnaire de la route et l'utilisateur : elle donne le mode d'emploi de la route) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le tour des normes de signalisation routière sont applicables à l'ensemble des gestionnaires de réseaux routiers. Plus spécifiquement, il s'adresse à tous ceux qui touchent à la signalisation routière, incluant la signalisation de travaux

**CONSIDÉRANT QUE** TQ Québec dont la voirie est adhérente organise pour ses membres des formations sur la signalisation routière;



Tél. : 819 353-3450  
www.msvalere.qc.ca

Télééc. : 819 353-3459  
stvalere@msvalere.qc.ca

**VICTORIAVILLE**  
et sa région

*Plus  
qu'une  
compétence*  
1001.555.5555  
www.vicval.com



MUNICIPALITÉ  
DE  
*Saint-Valère*

**Briller par son audace**

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**CONSIDÉRANT**QU'IL y a lieu pour parfaire les connaissances des employés de la direction des travaux publiques et de la voirie municipale;

**En conséquence**, sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Jacques Pépin et résolu :

- D'AUTORISER** la participation à la formation de 15 heure sur la signalisation routière organisée par TP Québec qui se tiendra virtuellement les 1, 2, 8 et 9 avril 2025 du directeur des travaux publics ainsi que les 2 autres employés de la voirie de 8h15 à midi;
- **D'ASSUMER** le cout de la formation au montant par employé est de 940\$ taxes non comprises
  - **D'IMPUTER** Le cout de cette formation à la ligne budgétaire 02-320-00-454

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 mars 2025**.

*Annick Girouard*

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450

[www.msvalere.qc.ca](http://www.msvalere.qc.ca)

Télec. : 819 353-3459

[stvalere@msvalere.qc.ca](mailto:stvalere@msvalere.qc.ca)



**VICTORIAVILLE**  
et sa région

*Ma  
quière  
puisque*  
.com